

RÉGIME DE PROTECTION DES LOCATIONS POUR ÉQUIPEMENT LOURD

Le Régime de protection des locations (Rental Protection Plan, RPP) est un moyen simple, abordable et intelligent de vous protéger contre les imprévus. United Rentals offre un programme complet qui comprend une protection supplémentaire pour les problèmes les plus courants :

- Dommages accidentels causés à l'équipement de United Rentals
- Vol d'équipement de United Rentals

EXEMPLE : UNE PELLE RÉTROCAVEUSE DE 50 000 \$ EST VOLÉE SUR UN CHANTIER DE CONSTRUCTION

	Sans Régime de protection des locations	Avec Régime de protection des locations
Location de pelle rétrocaveuse	400 \$	400 \$
Coût du Régime de protection des locations	0 \$	60 \$
Montant initial à la charge de l'assuré	400 \$	460 \$
Coût de remplacement de la pelle rétrocaveuse	50 000 \$	50 000 \$
Franchise	0 \$	500 \$*
Prestation du Régime de protection des locations	0 \$	(49 500) \$
Coût total pour le client	50 400 \$	960 \$

* Plus les taxes provinciales et locales applicables. Le Régime de protection des locations ne s'applique pas dans les situations impliquant des dommages qui peuvent résulter d'un abus intentionnel ou de dommages aux pneus et aux tubes causés par une explosion, des contusions, des coupures, des perforations ou d'autres causes inhérentes à l'utilisation de l'équipement.

Si vous achetez le régime de protection des locations, vous ne serez pas tenu responsable de la valeur de remplacement entière de l'équipement endommagé ou volé. En cas de problème, il vous faudra régler 10 % des coûts des dommages, ou 500 \$, selon le montant le moins élevé*.

Économisez 49 440 \$

Le Régime de protection des locations couvre...

Les dommages causés à l'équipement de United Rentals	Les dommages accidentels, à condition qu'ils ne résultent pas d'un abus intentionnel de l'équipement
Le vol de l'équipement de United Rentals	Le vol d'équipement

Le Régime de protection des locations ne couvre pas...

Les dommages aux pneus	Les dommages aux pneus et aux tubes causés par une explosion, des contusions, des coupures, des perforations ou d'autres causes inhérentes à l'utilisation de l'équipement
Les dommages à l'équipement résultant d'un abus	Les dommages à l'équipement résultant d'un abus intentionnel

** Le client est responsable de l'entretien et de la sécurité de l'équipement de location, du moment de la livraison à la récupération par l'entreprise. Le client accepte de faire tout ce qu'il peut pour protéger l'équipement contre les pertes, le vol ou les dommages, en tout temps pendant la période de la location et jusqu'à ce que l'équipement soit récupéré et que l'Entreprise en ait pris possession.

***Le Régime de protection des locations est disponible pour les locations de véhicules. Des conditions générales supplémentaires s'appliquent. Un dépliant distinct relatif à la location de véhicules est disponible sur demande.

Ce document est fourni à titre de référence seulement. Veuillez noter que les conditions générales complètes se trouvent à l'adresse unitedrentals.com/legal.

